



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE  
EUROSYSTEME

# Communiqué de presse

19 janvier 2021

## Résultats de l'enquête de janvier 2021 sur la distribution du crédit bancaire dans la zone euro

- Les critères d'octroi des prêts aux entreprises et aux ménages se sont durcis
- La demande de prêts des entreprises a poursuivi sa baisse, tandis que la demande de prêts au logement a augmenté
- Les garanties de l'État sur les prêts aux entreprises ont soutenu les conditions d'octroi de prêts bancaires

Selon l'enquête de janvier 2021 sur la distribution du crédit bancaire, les [critères d'octroi](#) – c'est-à-dire les directives internes des banques ou leurs critères d'approbation des prêts – se sont durcis pour l'ensemble des catégories de prêts, à savoir les [prêts aux entreprises](#), les [prêts au logement consentis aux ménages](#) et les [crédits à la consommation et autres prêts aux ménages](#) au quatrième trimestre 2020. Le pourcentage net de banques faisant état d'un durcissement des critères d'octroi des prêts ou lignes de crédit aux entreprises (pourcentage net de 25 %, cf. graphique 1) a légèrement augmenté par rapport à la précédente campagne. Les critères d'octroi des prêts aux ménages se sont également durcis (avec un pourcentage net de 7 % pour les prêts au logement accordés aux ménages et de 3 % pour les crédits à la consommation et autres prêts aux ménages), mais à un rythme plus lent que lors des précédents trimestres de 2020. Les banques ont fait état de la détérioration des perspectives économiques générales, de l'accroissement du risque de crédit des emprunteurs et d'une moindre tolérance au risque comme étant des facteurs pertinents à l'origine du durcissement de leurs critères d'octroi de prêts aux entreprises et aux ménages. Pour le premier trimestre 2021, les banques s'attendent à ce que les critères d'octroi continuent de se durcir pour les prêts aux entreprises et aux ménages.

### Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias  
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne  
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), site Internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

Les [modalités et conditions générales pratiquées par les banques](#) – correspondant aux modalités et conditions effectives convenues dans les contrats de prêt – se sont durcies au quatrième trimestre 2020 pour les nouveaux prêts aux entreprises, en raison d'exigences plus strictes en matière de garanties et d'un élargissement des marges sur les prêts, en particulier pour les prêts plus risqués. En ce qui concerne les prêts au logement consentis aux ménages, les conditions générales des banques se sont également durcies au quatrième trimestre 2020.

[La demande de prêts ou de lignes de crédit des entreprises](#) a encore diminué en termes nets au quatrième trimestre 2020, avec un pourcentage de banques indiquant une baisse de la demande de prêts des entreprises plus élevé que le pourcentage de banques faisant état d'une hausse. Les besoins de financement des stocks et du fonds de roulement ont continué de contribuer à la hausse de la demande de prêts, leur contribution positive étant toutefois inférieure à celle du premier semestre 2020. Cette évolution pourrait s'expliquer par les coussins de liquidité constitués à titre de précaution au cours des trimestres précédents. La demande de prêts pour le financement au titre de la FBCF a diminué pour le quatrième trimestre consécutif (cf. graphique 2). La [demande nette de prêts au logement](#) a continué d'augmenter au quatrième trimestre 2020, reflétant un rattrapage de la demande après la première période de confinement au deuxième trimestre. Concernant les [crédits à la consommation et autres prêts aux ménages](#), un pourcentage net de banques a indiqué une baisse de la demande, après une hausse modérée au trimestre précédent. La demande nette de prêts au logement et de crédits à la consommation a été soutenue par le bas niveau général des taux d'intérêt, tandis que la détérioration de la confiance des consommateurs a continué de peser sur la demande. Au premier trimestre 2021, les banques s'attendent à une augmentation de la demande nette de prêts aux entreprises et de crédits à la consommation, et à une diminution de la demande nette de prêts au logement.

Les banques de la zone euro ont indiqué que les mesures réglementaires ou prudentielles avaient continué de renforcer leurs fonds propres et avaient un effet d'assouplissement significatif sur leurs conditions de financement en 2020. Les banques ont également indiqué que ces mesures continuaient d'avoir un effet de durcissement net sur leurs critères d'octroi pour l'ensemble des catégories de prêts.

Les banques de la zone euro ont signalé que les prêts non performants avaient eu un effet de durcissement sur les critères d'octroi et sur les modalités et conditions d'attribution des prêts aux entreprises et des crédits à la consommation au second semestre 2020 (et une incidence globalement neutre s'agissant des prêts au logement). La perception du risque et l'aversion pour le risque ont été les principaux facteurs à l'origine de l'effet de durcissement des ratios de prêts non performants.

**Banque centrale européenne**

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), site Internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

S'agissant de la ventilation sectorielle, les banques interrogées ont indiqué un durcissement net des critères d'octroi des prêts aux entreprises dans l'ensemble des principaux secteurs d'activité économique au second semestre 2020. Le durcissement net a été le plus prononcé s'agissant des prêts aux entreprises dans le secteur de l'immobilier commercial ainsi que dans ceux du commerce de gros et du commerce de détail.

Les banques ont déclaré que les garanties de l'État liées au coronavirus (COVID-19) avaient soutenu les critères d'octroi et contribué au maintien de modalités et conditions d'octroi de prêts aux entreprises plus favorables en 2020. Les banques ont également signalé une très forte hausse nette de la demande de prêts ou de lignes de crédit assortis d'une garantie de l'État au premier semestre 2020, tandis que la hausse nette enregistrée au deuxième semestre a été modérée, reflétant de moindres besoins de liquidité.

L'enquête sur la distribution du crédit bancaire dans la zone euro, qui est réalisée quatre fois par an, a été mise au point par l'Eurosystème afin de mieux comprendre le comportement des banques en matière de prêt dans la zone euro. Les résultats présentés dans l'enquête de janvier 2021 portent, sauf indication contraire, sur les évolutions observées au quatrième trimestre 2020 et sur les changements attendus au premier trimestre 2021. La campagne de janvier 2021 a été réalisée entre le 4 et le 29 décembre 2020. Au total, 143 banques ont été interrogées pour cette enquête, avec un taux de réponse de 100 %.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à Silvia Margiocco**

**au : +49 69 1344 6619.**

## Notes

- Un **rapport correspondant à cette campagne d'enquête** est disponible à l'adresse [https://www.ecb.europa.eu/stats/ecb\\_surveys/bank\\_lending\\_survey/html/index.en.html](https://www.ecb.europa.eu/stats/ecb_surveys/bank_lending_survey/html/index.en.html). Une copie du questionnaire, un glossaire des termes utilisés dans l'enquête et un guide utilisateur, accompagnés d'informations relatives aux séries de l'enquête, peuvent également être consultés sur cette page internet.
- Les **séries relatives à la zone euro et les séries nationales** sont disponibles sur le site internet de la BCE à partir du Statistical Data Warehouse (Entrepôt de données statistiques) de la BCE (<http://sdw.ecb.europa.eu/browse.do?node=9691151>). Les résultats nationaux publiés par les différentes banques centrales nationales peuvent être obtenus à l'adresse [https://www.ecb.europa.eu/stats/ecb\\_surveys/bank\\_lending\\_survey/html/index.en.html](https://www.ecb.europa.eu/stats/ecb_surveys/bank_lending_survey/html/index.en.html).
- **Pour plus de détails** concernant l'enquête sur la distribution du crédit bancaire, cf. Köhler–Ulbrich (P.), Hempell (H.) et Scopel (S.), « *The euro area bank lending survey* », Occasional Paper Series, n° 179, BCE, 2016 (<http://www.ecb.europa.eu/pub/pdf/scpops/ecbop179.en.pdf>).

## Banque centrale européenne

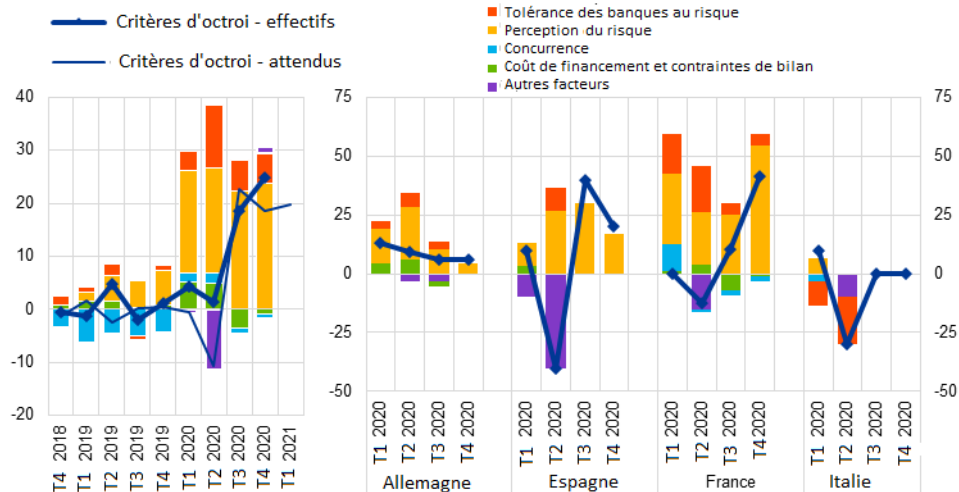
Direction générale Communication, Division Relations avec les médias  
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), site Internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

## Graphique 1

### Modifications des critères d'octroi des prêts ou lignes de crédit aux entreprises et facteurs contributifs

(pourcentages nets de banques faisant état d'un durcissement des critères d'octroi et facteurs contributifs)



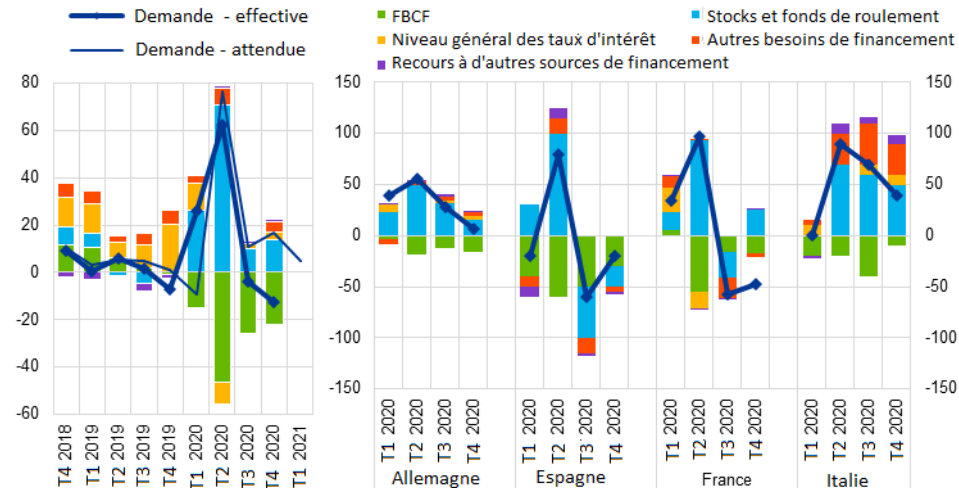
Source : BCE (enquête BLS).

Notes : Les pourcentages nets sont définis comme la différence entre la somme des pourcentages de banques ayant répondu « durcissement important » et « léger durcissement » et la somme des pourcentages de banques ayant répondu « léger assouplissement » et « assouplissement important ».

## Graphique 2

### Modifications de la demande de prêts ou de lignes de crédit des entreprises et facteurs contributifs

(pourcentages nets de banques faisant état d'un accroissement de la demande et facteurs contributifs)



Source : BCE (enquête BLS).

Notes : Les pourcentages nets pour les questions portant sur la demande sont définis comme la différence entre la somme des pourcentages de banques ayant répondu « augmentation importante » et « légère augmentation » et la somme des pourcentages de banques ayant répondu « légère diminution » et « diminution importante ».

#### Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), site Internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France